



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté en date du

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 5 août 2025 fixant les taux de promotion dans les corps du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire pour l'année 2026 ;

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'adjoint administratif principal de deuxième classe au titre de l'année 2026 (par ordre alphabétique) :

DI BISCEGLIE Graziella	DDPP Isère
LECIRE-THIBAUT Lucie	LPA de Poitiers
ORTIZ Julie	DDPP Essonne

Liste complémentaire

Publication par ordre de classement

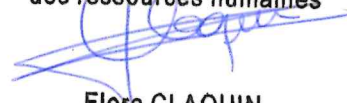
Rang de classement	Nom Prénom	Structure
LC1	FERRARD Fanny	DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

Article 2 : La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : **12 DEC. 2025**

Pour la ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire et par délégation,

La cheffe du service
des ressources humaines



Flora CLAQUIN